



## Rapport d'activités 2023

### Animation du SAGE Scarpe aval

Convention d'intervention Agence de l'eau Artois-Picardie n°31725



# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**SCARPE AVAL**

## SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>2</b>
<b>1. Bilan général .....</b>	<b>3</b>
a) Rappel des objectifs fixés dans la convention .....	3
b) Etat d'avancement des missions prévues dans la convention et répartition du temps de travail...	4
<b>2. Bilan de l'animation 2023 .....</b>	<b>6</b>
a) Mise en œuvre du SAGE .....	6
<i>L'animation :</i> .....	6
<i>L'accompagnement :</i> .....	7
b) Communication sur le SAGE .....	8
<i>Publications :</i> .....	8
<i>Site Internet :</i> .....	8
<i>Sensibilisation :</i> .....	9
c) Mise en compatibilité du SAGE avec le nouveau SDAGE 2022-2027 .....	9
d) Suivi du SAGE .....	9
e) Diagnostic des fiches masses d'eau et analyse des liens « pression – impact » .....	9
<b>3. Perspectives pour l'année 2024.....</b>	<b>10</b>
<b>4. Annexes .....</b>	<b>13</b>

## 1. Bilan général

Ce rapport d'activités présente la synthèse des actions menées de janvier à décembre 2023 dans le cadre uniquement des missions d'animation du SAGE Scarpe aval.

### a) Rappel des objectifs fixés dans la convention

Les objectifs fixés dans le cadre de la convention d'intervention n°31725 de l'Agence de l'eau Artois Picardie pour l'animation du SAGE Scarpe aval pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024 sont repris dans le tableau ci-après :

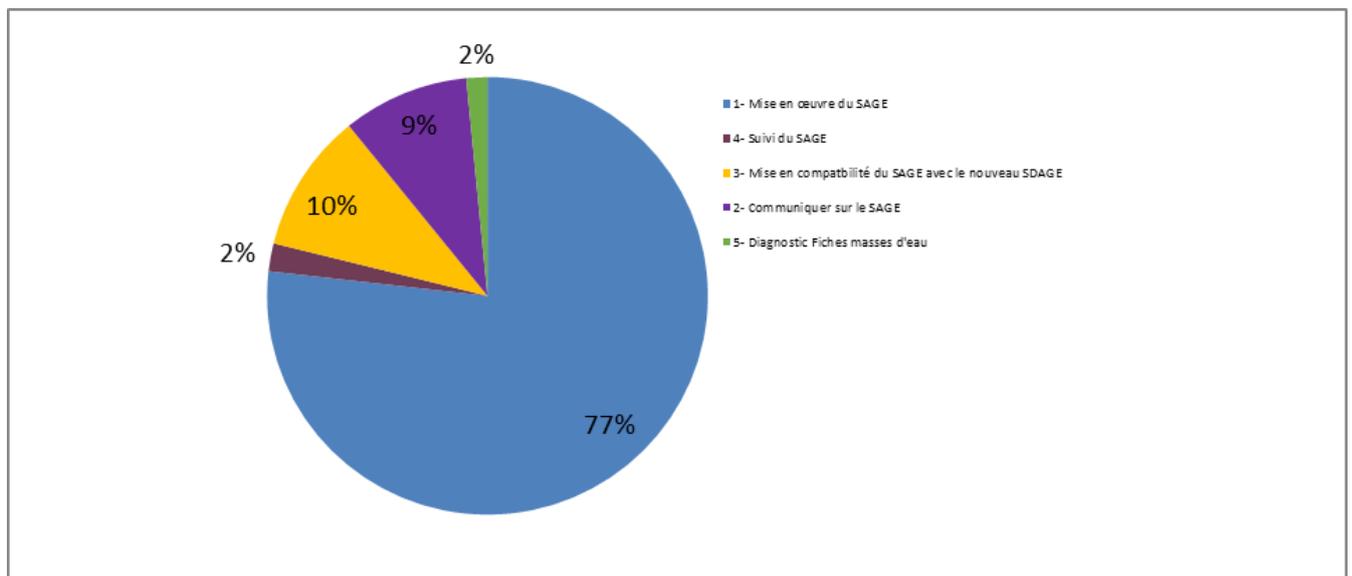
N°	OBJECTIF	CONTENU	Résultats attendus
1	Mettre en œuvre le SAGE	Cet objectif reprend l'animation de la gouvernance locale en particulier l'organisation, la préparation, la tenue de la CLE, du bureau et des commissions thématiques ainsi que la rédaction et la diffusion des divers documents et compte-rendu.	Eléments relatifs à la mise en œuvre du SAGE
2	Communiquer sur le SAGE	Cet objectif comprend : - l'élaboration de contenus et la diffusion de connaissance notamment à travers les lettres d'information et le site du SAGE ; - la réalisation de réunions d'informations auprès des élus et acteurs locaux.	Livrables (vidéos, supports, ...)
3	Mettre en compatibilité le SAGE avec le nouveau SDAGE 2022-2027	Cet objectif comprend : - l'établissement de la feuille de route 2022-2024 en 2022 ; - le suivi et la mise en œuvre des actions définies dans la feuille de route avec un premier bilan pour 2022 ; En compléments des réflexions pourront être menées pour ajouter au SAGE des objectifs/dispositions spécifiques aux enjeux du territoire (démarche PTGE, préservation restauration des zones humides...)	Arrêté de validation du SAGE
4	Assurer le suivi du SAGE	Cet objectif comprend : - la finalisation et approbation du plan d'action du SAGE ; - l'élaboration d'un tableau de bord de suivi du SAGE ; - la rédaction du rapport d'activité annuel comprenant une évaluation de l'animation pour toute la période couverte par la convention en stipulant les freins, difficultés, leviers, propositions d'évolution, perspectives, etc. et mettant à jour les actions phares et les résultats obtenus à l'échelle du territoire ; - la mise à jour de la fiche SAGE sur le site GESTEAU.	Livrables (rapport et tableau de bord)
5	Faire le diagnostic des fiches masses d'eau et analyse des liens « pressions-impact	Cet objectif comprend : -la relecture et l'analyse des fiches masses d'eau -la fourniture d'un complément et avec l'identification des données nécessaires pour la mise à jour de cette fiche.	Synthèse des remarques et compléments

## b) Etat d'avancement des missions prévues dans la convention et répartition du temps de travail

Tâche	Avancement	Nombre jours de l'animatrice
<b>1-Mettre en œuvre le SAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d'un bureau de CLE, préparation de la CLE élargie, préparation de la CLE de fin d'année, préparation du budget prévisionnel, budget 2023, réalisation des commissions thématiques, participation aux commissions permanentes des milieux naturels et planification (CPMNP), réunion ACLEBE, réunions animateurs SAGE, préparation recrutement technicien : <b>53 jours</b></li> <li>- Avis sur différents dossiers d'autorisation environnementales, certificat d'urbanisme, permis de construire, PLU) : <b>18 jours</b></li> <li>- Programme d'actions : Participations à différentes réunions vis-à-vis de l'étude HMUC, réalisation du cahier des charges HMUC, formation ADOPTA : <b>13 jours</b></li> <li>- Accompagnement des actions du SAGE : participation à la réalisation du CARE, participation programme d'action SMAPI, participation réunion SAGE Scarpe amont dans le cadre de l'étude HMUC, forum plan d'action changement climatique, atelier Ramsar, accompagnement porteur de projet sur des projet de restauration zone humide, présentation SAGE au SCOT Valenciennois, présentation SAGE à la CCPC, participation à la révision de la charte du parc, réunions transversales...) : <b>35 jours</b></li> </ul>	<b>119 jours</b>
<b>2-Communiquer sur le SAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication : réalisation de 2 lettres d'info (eau et biodiversité et ressource en eau) et réalisation de 4 roll 'up.</li> <li>- Numérique : Mise à jour du site internet dédié au SAGE ainsi que du site national <a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr">www.gesteau.eaufrance.fr</a></li> </ul>	<b>9 jours</b>
<b>3-Mettre en compatibilité le SAGE avec le nouveau SDAGE 2022-2027 à travers l'établissement d'une feuille de route 2022-2024</b>	Participation aux discussions/réunions/ préparation du séminaire animateur concernant la mise en œuvre du SDAGE Artois-Picardie (notamment sur les dispositions A-9.1, A-9.5 et B-2.3).	<b>10 jours</b>

	<p>Réalisation de cartographie pour définir des bassins versants à enjeux</p> <p>Concertation avec les structures gemapiennes dans le cadre de l'EBF</p> <p>Réalisation d'un planning 2023-2025 de mise en compatibilité</p> <p>Prise de connaissance des zones humides à restaurer du SAGE</p>	
<b>4-Assurer le suivi du SAGE</b>	Réalisation d'un bilan, réflexion sur les nouveaux indicateurs du tableau de bord vis-à-vis du nouveau SDAGE	<b>2 jours</b>
<b>5-Faire le diagnostic des fiches masses d'eau et analyse des liens « pressions-impact ».</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au comité masse d'eau</li> <li>- Lecture et envoi des remarques fiche masse d'eau Scarpe aval canalisée suite au comité masse d'eau</li> </ul>	<b>2 jours</b>

L'animatrice est arrivée le 27 février 2023. Le poste était vacant depuis le 24 avril 2022, cependant un service minimum a été assuré par deux personnes du parc. Elle a donc travaillé **142 jours**. **Plus de 75%** de son temps est consacré à la mise en œuvre du SAGE (Animations, réunions, avis, ...).



## 2. Bilan de l'animation 2023

---

### a) Mise en œuvre du SAGE

---

#### L'animation :

L'arrivée de l'animatrice le 27 février 2023 a permis de débiter la mise en œuvre du SAGE avec notamment les commissions thématiques.

La première commission thématique qui a eu lieu le 13 juin 2023 fut celle de « l'amélioration des connaissances et partage de la ressource », qui a permis d'avoir un retour d'expérience du SAGE Oise Aronde et de valider la structure du marché HMUC.



La commission thématique : « Milieux humides et prévention des inondations », du 6 octobre 2023 a permis de proposer à la CLE de prendre en compte le périmètre établi lors de la révision du SAGE en ce qui concerne les Zones humides à restaurer du SAGE et de créer un groupe de travail pour déterminer les bassins versants prioritaires pour définir l'espace de bon fonctionnement.



La commission thématique « Usagers et communication », du 23 novembre 2023 a permis de faire une présentation du CARE avec le programme d'actions agricoles 2024-2030 mené par Géo Nord et le programme d'actions hors agricole (assainissement, artisans/industries, ...).

Le bureau de la CLE s'est réuni à 3 reprises :

- 2 mai 2023
- 22 septembre 2023
- 12 décembre 2023

La CLE s'est réunie 2 fois avec une CLE élargie le 16 novembre 2023 et une CLE de fin d'année le 19 décembre 2023. Notons également que la CLE élargie du 16 novembre 2023 était initialement prévue le 4 juillet et que celle-ci a dû être annulée à cause d'une difficulté d'agenda de la direction de l'agence de l'eau.

### **L'accompagnement :**

L'animatrice a participé à de nombreuses réunions dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de document d'urbanisme (voir liste réunion en annexe), notamment une réunion de travail sur les OAP d'Erchin (11/05/2023) et sur le PLU Tilloy les Marchiennes (27/06/2023). Mais une présentation du SAGE a également été faite à la Communauté de Communes de Pévèle Carembault dans le cadre de la révision de son PLUi et au SCOT du Valenciennois.

Depuis 2009, **42 communes (56%)** ont été accompagnées dans leur procédure d'élaboration ou de révision de leur document d'urbanisme.

## b) Communication sur le SAGE

### Publications :

La lettre d'information annuelle 2022 du SAGE Scarpe aval qui devait paraître en 2022 est parue en juillet 2023. Son thème est le lien entre eau et biodiversité, « eau et biodiversité ». La rédaction a été réalisée par l'animatrice SAGE en partenariat avec les services du PNRSE. Jean-François DALY, président de la commission thématique « *Milieux humides et aquatiques et prévention des inondations* » du SAGE et maire d'ERRE a validé l'Edito. La mise en forme graphique a été sous-traitée à Fabien KACIEL et l'impression à Qualit Imprim. Cette lettre se trouve en annexe.

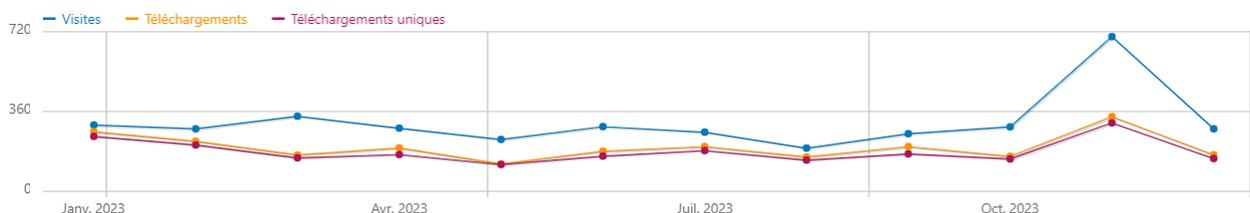
La lettre d'information annuelle 2023 du SAGE Scarpe aval était consacrée à la ressource en eau « partager la ressource en eau en préservant les milieux ». La rédaction a été réalisée par un prestataire extérieur « Design Picture Words », la mise en forme graphique a été sous-traitée à Fabien KACIEL et l'impression à Qualit Imprim. Michel DUPONT, président de la commission « *amélioration des connaissances et partage de la ressource en eau* » du SAGE, ainsi que toutes les personnes interviewées ont validé les textes. Cette lettre diffusée en janvier 2024 est en annexe.

### Site Internet :

Le nouveau site internet du SAGE Scarpe aval ([www.sage-scarpe-aval.fr](http://www.sage-scarpe-aval.fr)) mis en ligne depuis le 30 juin 2020 permet de :

- Faciliter davantage l'accès aux données du SAGE pour les démarches réglementaires nécessitant une mise en compatibilité (urbanisme, dossier loi sur l'eau...) : données SIG, extraits thématiques des mesures... ;
- Faciliter l'accès aux informations et sensibiliser en privilégiant une clef d'entrée « usages » et « thématiques ». Ainsi le site s'adressera aux agriculteurs, aux chasseurs, aux maires, aux habitants...
- Mieux valoriser la démarche du CARE, ses enjeux, ses résultats en référant notamment ses actions dans les rubriques « usages » et « thématiques » associées ;
- Avoir un agenda regroupant les dates de CLE, des sorties et actions de communication réalisées dans le cadre du SAGE ;
- Harmoniser la charte graphique du SAGE (un nouveau logo pour le SAGE avait été créé en 2016).

Le site internet depuis sa mise en ligne a compté **8 286 visiteurs** (nombre de visites qui ont impliqué un clic sur un lien ; si un lien a été cliqué plusieurs fois en une seule visite, il n'est compté qu'une seule fois.).



Graphique 1 : Trafic sur le site internet du SAGE Scarpe aval en 2023

Le mois le plus bas en termes de visite est en août 2023 avec 191 visites et le mois le plus haut est en novembre 2023 avec 694 visites.

### **Sensibilisation :**

L'année 2023 a permis de finaliser les 4 roll-up sur les 4 enjeux du SAGE (qualité de l'eau, quantité de l'eau, milieux humides et risques inondations). Le contenu a fait l'objet d'une première version détaillée en 2021/2022 nécessitant une simplification des textes, travail qui a été repris par la nouvelle animatrice du SAGE en 2023. La mise en forme graphique et l'impression ont été réalisées par des prestataires.

La commission « partage de la ressource » s'est réunie le 13 juin 2023 qui a permis de partager le retour d'expérience du SAGE Oise Aronde l'ensemble de la CLE et au-delà.

L'animation grand public sur la biodiversité du sol n'a pas pu être effectuée compte tenu du plan de charge de la nouvelle animatrice et de la réception tardive de la convention (septembre 2023). Celle-ci est donc reportée en 2024.

### **c) Mise en compatibilité du SAGE avec le nouveau SDAGE 2022-2027**

---

Cet objectif a démarré en 2022 avec la participation à des réunions et l'établissement de la feuille de route 2022-2024. Cependant, l'absence durant 9 mois (avril à décembre 2022) de l'animatrice SAGE n'avait pas permis de mettre en œuvre les actions en 2022. L'arrivée de la nouvelle animatrice, Adeline LAFONTAINE en mars 2023 a permis de valider la structure du cahier des charges lors de la commission thématique « ressource en eau » en juin 2023 et de rédiger le cahier des charges en septembre 2023.

Concernant l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF), il a été mis en place lors de la commission thématique « Zones humides », un groupe de travail en novembre 2023. C'est également lors de cette commission que les enveloppes milieux humides à restaurer travaillées lors de la révision du SAGE ont été validées, permettant ainsi de se mettre en compatibilité avec le SDAGE.

L'association des belges en CLE (B.6-1) a été discuté en CLE du 19 décembre 2023 et il a été validé le fait que les belges peuvent être associés en commission thématique, mais pas en CLE.

### **d) Suivi du SAGE**

---

Une réflexion sur les nouveaux indicateurs a été menée vis-à-vis du nouveau SDAGE et des indicateurs du CARE. Cependant, le temps partiel de l'animatrice (80%), l'absence d'un technicien SAGE et les indicateurs du CARE n'étant pas encore validés, la réalisation du tableau de bord n'a pas pu être effectuée.

### **e) Diagnostic des fiches masses d'eau et analyse des liens « pression – impact »**

---

L'animatrice du SAGE arrivée en mars 2023 a participé à l'atelier PERISCOP le 4 mai 2023 à l'Agence de l'eau (Douai) afin d'examiner les masses d'eau FRAR43- SCARPE RIVIÈRE, SCARPE CANALISÉE AMONT et FRAR49 SCARPE CANALISÉE AVAL. A l'issue de cet atelier, un diagnostic a été établi et des remarques ont été formulées concernant la fiche masse d'eau « Scarpe aval canalisée ». Cette fiche a ensuite été diffusée lors de la CLE élargie le 16 novembre 2023.

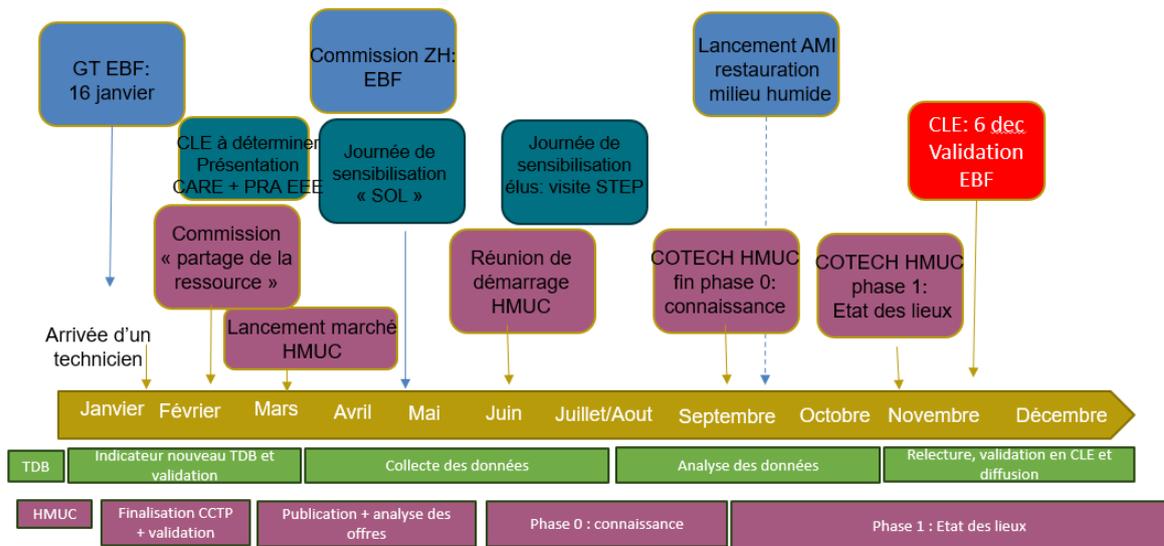
### 3. Perspectives pour l'année 2024

Les perspectives 2024 sont repris dans le tableau ci-après pour chaque objectif de la convention.

Objectif	Perspectives 2024
<p><b>Mettre en œuvre le SAGE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Information et communication sur la cartographie des zones humides (SDAGE A-9.1) et la compensation (SDAGE A-9.5), notamment sur les enveloppes des zones humides à restaurer ;</li> <li>· Lancement de l'étude sur la définition du volume prélevable en Scarpe aval (SDAGE B-2.3) ;</li> <li>· Lancement d'un appel à Manifestation d'Intérêt dans le cadre des milieux humides à restaurer sur les parcelles privées ;</li> <li>· Validation du Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE) ;</li> <li>· Préparation des avis consultatifs sur les dossiers relevant du régime d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et transmis par les services de l'Etat ;</li> <li>· Participer/contribuer aux documents d'urbanisme en élaboration (PLUi notamment) ou en révision (SCoT Valenciennois) : transmission des données cartographiques utiles, appui pour la comptabilité avec le SAGE... ;</li> <li>· Poursuite de la synthèse des actions entreprises en 2024 par la CLE et ses partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE ;</li> <li>· Représentation aux réunions locales, régionales, nationales voire internationales en tant que de besoin pour promouvoir les travaux réalisés par la commission locale de l'eau.</li> </ul>
<p><b>Communiquer sur le SAGE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer d'alimenter le site internet du SAGE Scarpe aval et mettre à jour la cartographie des 3 catégories des milieux humides.</li> <li>- Poursuivre l'actualisation sur gesteau.fr ;</li> <li>- <b>Pour 2024, l'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'eau et notamment aux zones humides.</b> Afin de pouvoir atteindre ce public, la CLE a validé le 19 décembre 2023 de ne pas faire de lettre d'information, mais une vidéo de sensibilisation.</li> <li>- Afin d'éveiller le grand public sur l'importance de la préservation des sols et de leur biodiversité, une animation autour d'une fosse pédologique pour rendre visible ce qui ne l'est pas d'ordinaire sera mis en place notamment dans le cadre du CARE.</li> <li>- Afin d'acculturer les élus, une visite d'une station d'épuration sera effectuée avec un déversoir d'orage, pour mieux comprendre le petit cycle de l'eau.</li> </ul>

<p><b>Mettre en compatibilité le SAGE avec le nouveau SDAGE 2022-2027 à travers l'établissement d'une feuille de route 2022-2024</b></p>	<p><b>La mise en compatibilité du SAGE Scarpe aval avec le SDAGE révisé est l'opportunité d'engager plusieurs actions stratégiques et prioritaires du SAGE.</b></p> <p>1. <u>Cartographie des zones humides à restaurer</u></p> <p>SDAGE - Dispositions A-9.1 et A-9.5 SAGE <i>1. E/ Reconquérir les fonctionnalités des milieux humides en accompagnant les pratiques</i> <i>Mesure 15 accompagnement est proposé pour la restauration des 13 milieux humides à restaurer</i></p> <p>Pour cette disposition du SDAGE, nous proposons de lancer un appel à manifestation d'intérêt sur les parcelles privées des 13 zones humides du SAGE. Cet appel permettrait de réaliser un diagnostic sur ces parcelles et d'engager des pistes de réflexion d'actions.</p> <p>2. <u>Gestion durable et partagée de la ressource en eau</u></p> <p>SDAGE - Répartition volumes disponibles et projet de territoire (B-2.3) SAGE <i>2. B/ Développer une vision prospective qualitative et quantitative de la ressource souterraine</i> <i>Mesure 32 Connaissance sur le fonctionnement des nappes et leurs interrelations, établissement d'un "volume maximal prélevable"</i></p> <p>En 2023, la commission « partage de la ressource » s'est réunie pour valider la structure du cahier des charges pour lancer le marché sur l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat). L'animatrice SAGE a donc réalisé le cahier des charges. Des discussions entre le BRGM et l'Agence de l'Eau ayant eu lieu pour un éventuel partenariat vis-à-vis de la modélisation hydrogéologique sur plusieurs SAGE ; l'étude n'a pas pu être lancée. L'année 2024 permettra de modifier le cahier des charges en fonction du travail qui sera réalisé par le BRGM et de lancer l'étude HMUC courant deuxième semestre 2024.</p> <p>Vis-à-vis de la disposition A-7.2 vis-à-vis des Espèces Exotiques Envahissantes, une présentation du Programme Régional d'Action sera faite en CLE en 2024.</p>
<p><b>Assurer le suivi du SAGE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un tableau de bord n°6 sera réalisé.</li> <li>- Un rapport d'activité annuel sera rédigé.</li> <li>- La fiche SAGE sur le site GEST'EAU sera mise à jour.</li> </ul>
<p><b>Faire le diagnostic des fiches masses d'eau et analyse des liens « pressions-impact ».</b></p>	<p>Cet objectif a été finalisé en 2023.</p>

Le planning prévisionnel 2024 est le suivant :



## 4. Annexes

### Liste et calendrier des réunions :

Le tableau ci-dessous reprend les principales réunions effectuées en 2023. Les comptes-rendus de ces réunions, ont été envoyés au fur et à mesure à l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

Date	Structure organisatrice	Type	Objet
28/02/2023	SAGE Escaut	Conférence	CLE élargie
09/03/2023	Préfecture du Nord	Comité ressource en eau	Comité sécheresse
30/03/2023	AEAP	Forum	Gestion durable des eaux pluviales
21/03/2023	CARE	Cotech	Bilan 2022 et actions 2023 du CARE
13/04/2023	AEAP	Forum	Plan d'adaptation changement climatique
14/04/2023	SAGE Scarpe amont	COTECH	Démarrage de l'AMO étude volume prélevable
04/05/2023	AEAP	Atelier	Comité masse d'eau
04/05/2023	ACLEBE	Réunion de travail	Organisation ACLEBE
11/05/2023	Mairie Erchin	Réunion de travail	PLU Erchin
12/05/2023	CARE	Réunion de démarrage	Réunion de lancement étude accompagnement agri CARE
23/05/2023	PNR Scarpe Escaut	Atelier RAMSAR	Réunion de travail plan gestion RAMSAR
25/05/2023	SAGE Scarpe amont	Réunion de concertation	Réunion animateur SAGE
15/06/2023	Préfecture du Nord	Comité ressource en eau	Comité sécheresse
27/06/2023	Mairie de Tilloy lez Marchiennes	Réunion de travail	Elaboration PLU
27/06/2023	ANTEA	Réunion visio	Etat d'avancement étude volume prélevable
03/07/2023	PNR Scarpe Escaut	COTECH	Réunion de travail CARE
06/07/2023	PNR Scarpe Escaut	Ateliers de travail	Plan de gestion RAMSAR
06/07/2023	ACLEBE	Réunion de travail	Point d'avancement étude HMUC, arrêté sécheresse
07/09/2023	ACLEBE	Réunion de préparation	Réunions présidents CLE Artois Picardie
08/09/2023	PROLOG	Visio réunion de travail	Réunion de présentation étude hydraulique
19/09/2023	ADOPTA	Groupe de travail	Aménagement et gestion des noues
21/09/2023	AEAP	Réunion CARE	Etat d'avancement CARE
28/09/2023	CCPC	Réunion de travail	PLUi CCPC
29/09/2023	AEAP	Réunion d'information	CPMNP
06/10/2023	SAGE Scarpe aval	Commission thématique	Commission thématique compatibilité du SAGE avec le SDAGE sur ZH + EBF
10/10/2023	AEAP	Académie de l'eau	Micropolluants : quelles sont ces molécules et comment agir ?
17/10/2023	DDTM	Réunion de travail	Préparation COPIIL SLGRI
19/10/2023	SCOT Douaisis	Réunion de lancement	Etude ressource en eau
19/10/2023	SAGE Scarpe amont	Réunion de présentation	Bilan AMI
26/10/2023	ACLEBE	Visio réunion de travail	Bilan stratégie de communication, point HMUC
07/11/2023	SAGE Escaut	Réunion de travail	Préparation réunion animateurs SAGE du 30 novembre
09/11/2023	DDTM	COPIIL	Réunion de bilan SLGRI
09/11/2023	DDTM	COPIIL	Réunion de présentation étude hydraulique
14/11/2023	DDTM	COTECH	Réunion présentation phase 1 étude hydraulique

Date	Structure organisatrice	Type	Objet
16/11/2023	SAGE SCARPE AVAL	CLE élargie	Tournée SAGE AEAP
05/12/2023	AEAP	Visio réunion de travail	Coordination étude HMUC avec BRGM
07/12/2023	OIEAU	WEBINAIRE	REX mise en œuvre SAGE
14/12/2023	PNRSE	Séance plénière	Comité de suivi RAMSAR
19/12/2023	SAGE Scarpe aval	CLE	CLE bilan 2023

### Comptes rendus de réunions CLE :

- 2 mai 2023 : Compte rendu bureau CLE
- 13 juin 2023 : Compte rendu commission thématique « ressource en eau »
- 22 septembre 2023 : Compte rendu bureau CLE
- 6 octobre 2023 : Compte rendu commission thématique « Zone humide »
- 16 novembre 2023 : Compte rendu CLE élargie (tournée SAGE)
- 23 novembre : Compte rendu commission thématique « Usagers et communication »
- 12 décembre 2023 : Compte rendu bureau CLE
- 19 décembre 2023 : Compte-rendu CLE

### Etudes :

- Aucun document publié en 2023

### Communication

- Lettre d'information n°18, « *Eau et Biodiversité* », SAGE Scarpe aval, juillet 2023 (publication).
- Lettre d'information n°19, « *Partager la ressource en eau en préservant les milieux* », SAGE Scarpe aval, janvier 2024 (publication).

### Avis de la CLE :

L'ensemble des avis techniques et réglementaires de l'année 2023 est repris dans le tableau ci-après :

TYPE DE DOSSIER	AVIS DDTM	Réceptionné le	TITRE	DEPOSITAIRE	COMMUNE	Remarques/avis
Autorisation environnementale	Accord	13/04/2023	Requalification du quartier Sabatier sur la commune de Raismes	CAPH	RAISMES	Aménagement exemplaire
PLU		09-05-2023	Projet de modification n°3 du PLU d'Orchies	Orchies	Orchies	Favorable avec recommandations
PA Coutiches : 059 158 23 0 0001		13/06/2023	Permis d'aménager pour la construction de 8 lots	EKIHO PROPRIETES	COUTICHES	Avis défavorable du S AGE
CU 059526 23 E0116		12/06/2023	Construction d'un magasin ALDI rue Henri Durre	ALDI	SAINT AMAND LES EAUX	SAGE non sollicité directement
PC 059 526 23 E0019		14/06/2023	Construction d'un espace sanitaire à usage d'activité professionnelle, 345 rue Albert Camus à St AMAND LES EAUX	SAS HUON	SAINT AMAND LES EAUX	SAGE non sollicité directement
PC 059 330 23 D0010 - Landas		19/06/2023	CONSTRUCTION D'UNE HABITATION ET D'UN GARAGE A USAGE PRIVE	Monsieur RQUIER JEAN-LOUIS	LANDAS	Pas d'enjeu, juste aléa gonflement argile fort
Dossier d'autorisation environnementale	Accord	23/06/2023	Aménagement d'un vannage permettant la régulation de l'Elnon sur Mouchin	Hainaut Ingénierie Technique (HIT)	MOUCHIN	
PC 059 239 23 D0009		21/08/2023	Permis de construire sur les parcelles B1201, 1200 et 1199	STAELENS Kevin	Flines les Raches	Demande de précision sur les ZDH pour avis refus
PLU		24-08-2023	Projet de modification PLU d'Aniche	Aniche	ANICHE	Favorable avec recommandations
DAE		22/08/2023	Régularisation du magasin super u		CAMPHIN EN PEVELE	Mesure compensatoire sur la commune de Bachy (Sage Scarpe aval)
CU 059 158 23 00064		18/09/2023	Certificat d'urbanisme à Coutiches	MARTIN René	COUTICHES	Refus
PLU		16-10-2023	Procédure simplifiée du PLU d'Ecaillon		ECAILLON	Favorable avec recommandations
PDPG 59		20/10/2023	PLAN DEPARTEMENTAL POUR LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE ET LA GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES	Fédération de pêche	Toutes les communes du Nord	Accord
Demande de prolongation ICPE		23/10/2023	Demande de prolongation d'exploiter la carrière Dhainaut sur la commune de Flines les Râches	Carrière DHAINAUT	Flines les Raches	Accord sous réserve
CU		24-10-2023	CU à Bouvignies	BOUVIGNIES	BOUVIGNIES	Favorable avec recommandations